

**LA COORDINATION DES ENFANTS JUIFS DE FRANCE
SURVIVANTS DE LA SHOAH**

78 avenue des Champs Elysées 75008 PARIS (co CJE)
Tel :01 43 59 94 63 Fax :01 42 25 45 28

Paris le 13 décembre 2006

Madame,

Vous avez trouvé "indécent" que "ceux qui n'ont pas souffert directement de la barbarie nazie réclament aujourd'hui des indemnisations au nom de leurs parents déportés"

Vous estimez donc que les orphelins de déportés n'ont pas souffert de la perte de leurs parents, ont eu une enfance et une adolescence heureuse et normale, qu'ils ont eu dans la vie la même chance que les autres enfants.

Curieuse façon de voir les choses.

Ce qui est indécent c'est que plus de 75000 personnes, parce que juives ont été arrêtées et déportées avec la collaboration active des autorités françaises.

Ce qui est indécent c'est que grâce à cette collaboration 11000 enfants juifs ont été déportés et sont morts dans les camps.

Ce qui est indécent c'est que des convois de déportés soient partis de France le 30 et 31 juillet, le 11 et 17 août 1944 alors que Paris était en train de se libérer.

Ce qui est indécent c'est qu'à la fin de la guerre une immense chape de silence se soit abattue sur la France, étouffant tout ce qui avait été commis contre nous durant cette période d'années noires.

Ce qui est indécent c'est que des historiens veuillent donner des leçons de morale aux orphelins de déportés.

Veillez croire, Madame, qu'après la peine qu'ils ont eu à vous lire ces phrases représentent les sentiments de nos adhérents.

**Pour le bureau de la Coordination
Claude Sonsino**

**Madame Annette Wlewiorka
130 Faubourg Poissonniere
75010 Paris**